

La bientraitance au cœur du plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les aînés

Montréal, 15 juin 2017 – À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, le Regroupement des comités des usagers (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, souligne le dévoilement du *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022* aujourd'hui par M^{me} Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation. Ce deuxième plan d'action fait suite à l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec le 30 mai dernier de la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*.

« Nous comprenons que le plan gouvernemental propose une conception positive de la lutte contre la maltraitance qui met l'emphasis sur la bientraitance comme levier d'action. Cette approche, qui nous apparaît constructive et intergénérationnelle, aura une portée significative et favorisera les changements d'attitude, de comportements et d'habitudes à l'égard des personnes âgées » affirme M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « La mise sur pied de partenariats avec plusieurs milieux est essentielle puisque la bientraitance est l'affaire de tous et de toutes » ajoute-t-il.

Le plan d'action comporte quatre grandes orientations et vise la réalisation de 11 objectifs se déclinant en 52 mesures. Mais surtout, il inclut des mesures visant à lutter contre la maltraitance matérielle et financière envers les personnes âgées, l'une des formes d'abus les plus répandues.

Le RPCU réitère ses attentes à l'effet que les comités des usagers et de résidents soient mieux intégrés à cette lutte, et ce, à titre de partenaires. Les comités sont des ressources de proximité puisqu'ils sont présents dans tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. « La ministre Charbonneau s'est d'ailleurs engagée à revoir la participation des comités des usagers et de résidents à la lutte contre la maltraitance envers les aînés lors d'une récente rencontre avec les membres de notre conseil d'administration » rappelle M. Claude Ménard, président du conseil d'administration du RPCU.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des jeunes et des personnes âgées. Le Regroupement offre des formations pour les comités et des conférences pour le grand public sur la maltraitance envers les personnes âgées. Renseignements : www.rpcu.qc.ca.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744